

**Dernier rappel pour l'octroi de la bourse de collège**

**Fin de la campagne : Jeudi 17 octobre 2024**

- 1) Certains parents ont été contactés par SMS, le vendredi 27 septembre 2024 afin de compléter leur dossier de demande de bourse en faisant parvenir à l'établissement :

**L'Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023**

**Ou**

**Une attestation récente de la CAF**

Il vous est possible d'adresser vos justificatifs par mail à l'adresse suivante : [ce.9720708m@ac-martinique.fr](mailto:ce.9720708m@ac-martinique.fr)

**Ces documents sont indispensables pour permettre l'étude de votre dossier sinon celui-ci ne sera pas validé. Aussi, nous invitons les parents retardataires, à faire le nécessaire le plus rapidement possible.**

- 2) Certains parents ont reçu, une demande de bourse en version papier via leur enfant.

Ils doivent la compléter et nous la retourner avant **le jeudi 17 octobre 2024.**

**Liste des pièces à fournir :**

1. Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 ou de non-imposition
2. Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
3. Attestation récente de la CAF (septembre)